

Achats & Performances

Conditions Générales de Vente de l'abonnement au site *le-service-achat.fr*

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

APPLICABLES À COMPTER DU 01/12/2008

Entre :

Le client, ci-après dénommé l'**abonné**

Et

Le site *le-service-achat.fr* exploitée par la société La société SAS ci-après dénommée **la société**

PREAMBULE

Le Contrat comprend les présentes Conditions Générales de Vente, le Formulaire d'inscription, la Brochure Tarifaire, ainsi que ses annexes, (les "Annexes"), qui en font partie intégrante de façon indissociable ; l'ensemble est ci-après dénommé le "Contrat".

La société est un fournisseur de services de communications électroniques.

ARTICLE 1 – DEFINITIONS

Accès à Internet : service permettant aux abonnés d'accéder au réseau Internet et à ses différents services, courrier électronique, consultation de services en ligne, échange de fichiers et, plus généralement, échange de données à travers le réseau.

Console de gestion de compte : désigne l'espace de gestion en ligne accessible par l'Abonné via une rubrique dédiée sur le Site Internet de la société, après authentification, et depuis lequel l'Abonné a notamment la possibilité de gérer les Services, consulter ses factures, etc...

Equipement : signifie l'équipement de l'Abonné qui doit être compatible avec la fourniture des services de la société.

Formulaire d'inscription : document téléchargeable depuis le site Internet de la société, en deux exemplaires datés et signés par l'Abonné lors de son inscription au site de la société ;

Identifiant ou Identifiant de connexion : désigne les codes d'accès (login et mot de passe) confidentiels et personnels permettant à l'Abonné de s'authentifier et de se connecter aux services du site *le-service-achat.fr* .

Internet : réseau mondial d'échange de données constitué de serveurs reliés entre eux par le biais de réseaux de communications électroniques, accessible à tout utilisateur pourvu de l'équipement informatique nécessaire.

IP ou Adresse IP : série de numéros permettant d'identifier de façon unique un équipement sur le réseau Internet.

Site ou Site Internet le-service-achat.fr : site web disponible à l'adresse <http://www.le-service-achat.fr> donnant accès notamment à la console de gestion de compte.

Souscripteur : désigne toute personne ayant transmis à la société une demande de souscription au abonnement au du site de la société.à l'issue de la procédure d'inscription.

Abonné : désigne toute personne physique majeure, disposant de la capacité juridique, ou personne morale, ayant souscrit un abonnement au site de la société, ayant reçu un courrier émanant de la société contenant ses Identifiants pour accéder aux Services de la société.**ARTICLE 2 – OBJET**

Le Contrat a pour objet de définir les modalités de fourniture des services proposés par le site de la société à l'Abonné. Toute utilisation des services est subordonnée au respect du Contrat par l'abonné.

ARTICLE 2 - SERVICES FOURNIS PAR LE SITE DE LA SOCIETE

Le site de la société met à disposition des abonnés gratuitement un logiciel de gestion des achats permettant l'accès aux services que propose le site de la société.

L'abonné a accès aux catalogues négociés par la société en fonction de l'abonnement qu'il aura souscrit.

Le site de la société met en relation des clients et des fournisseurs dans le cadre de catalogues négociés.

L'abonnement au site de la société ne couvre que l'accès aux services proposés par le site de la société et uniquement cet accès.

Achats & Performances

ARTICLE 3 - ACCES AUX RESEAUX DE COMMUNICATIONS ELECTRONIQUES

La société accorde à l'Abonné la possibilité de connecter, sans limitation de durée de connexion, son équipement informatique au site de la société afin de recevoir et d'envoyer des données à travers des réseaux de communications électroniques tels qu'Internet.

3.1 Caractéristiques communes

Le réseau Internet consiste en un réseau de serveurs hétérogènes gérés par différents acteurs tiers ; ainsi, il est impossible pour la société, qui n'agit que comme un intermédiaire technique parmi d'autres, d'en avoir la maîtrise.

En particulier, la société attire l'attention de l'Abonné sur les points suivants :

- la société ne peut exercer de contrôle sur les données qui pourraient transiter par son centre serveur et sur les contenus qu'elle héberge à la demande de l'abonné ;
- En application des dispositions légales, la société, en tant qu'hébergeur, pourra être amenée à suspendre et, le cas échéant, à supprimer la mise à disposition d'un contenu manifestement illicite.
- Les temps de réponse et les performances techniques pour consulter, interroger ou transférer des informations dépendent des différents serveurs et équipements de routage composant le réseau Internet et qui ne relèvent pas de responsabilité de la société.
- Le partage de l'accès Internet, notamment dans le cadre de la technologie WiFi, peut générer d'éventuels désagréments comme une baisse du débit.

ARTICLE 4 – CONDITIONS D'ACCES AUX SERVICES

Préalablement à l'inscription au site de la société, l'abonné devra s'assurer qu'il dispose des conditions nécessaires définies ci-après.

4.1 Conditions relatives à l'Abonné

Pour souscrire un abonnement au site de la société et utiliser valablement les services proposés, le souscripteur doit disposer d'une connexion internet haut débit et s'acquitter de son abonnement.

ARTICLE 5 - MODALITES DE SOUSCRIPTION A UN ABONNEMENT HAUT DEBIT AU SITE DE LA SOCIETE

5.1. Formulaire d'inscription

• Inscription à l'abonnement au site de la société.

Pour souscrire un abonnement au site de la société, le souscripteur doit pouvoir remplir le Formulaire d'inscription en ligne sur le site de la société, puis valider directement l'inscription. Un mail de confirmation lui sera envoyé auquel seront joints, au format Pdf, le formulaire d'inscription ainsi que les présentes conditions générales. Le souscripteur devra imprimer ces documents, les signer, y apposer son cachet et les renvoyer à la société. L'inscription ne sera validée qu'après réception par la société de ces documents signés accompagnés du règlement correspondant.

5.2. Activation des Services

Une fois le dossier d'inscription complet reçu et sous réserve du respect par le souscripteur des conditions préalables d'accès aux Services (décrites à l'article 7 du Contrat), la société lancera le processus d'activation de l'accès aux services et enverra à l'Abonné un courrier électronique de confirmation incluant son Identifiant, son mot de passe et son numéro de compte client auprès du site de la société.

Parallèlement les informations concernant l'abonné seront transmises aux fournisseurs choisis pour que ceux-ci puissent directement, avec l'abonné, procéder à l'ouverture de compte.

Le site de la société n'est en aucun cas responsable de l'agrément ou le non agrément par le fournisseur de l'ouverture de compte ; et ne pourra être en aucun cas responsable de leurs relations commerciales ou juridiques. Dans le cas de non agrément de l'abonné par le fournisseur, le site de la société ne sera tenu à aucun remboursement ni indemnité.

Le site de la société n'a en aucun cas la responsabilité des relations commerciales et financières entre l'abonné et le fournisseur et ne pourra en aucun cas être impliqué.

L'activation interviendra dans un délai maximum de 48 heures à compter de la transmission du formulaire d'inscription, des documents associés et du règlement.

ARTICLE 6 - OBLIGATIONS DE L'ABONNÉ

6.1. Fourniture d'informations exactes et identification

L'Abonné s'engage à communiquer des informations exactes lors de son inscription.

L'accès aux services n'est possible qu'après validation par les services du site de la société des coordonnées (nom, prénom, adresse et coordonnées bancaires) déclarées par l'Abonné.

Dans toute correspondance, électronique, postale ou téléphonique, adressée à la société, l'abonné, afin de faciliter l'authentification et le traitement de ses demandes, devra mentionner ses nom, prénom, son numéro de compte-client fourni par la société lors de la confirmation de son inscription.

Toute demande incomplète ne pourra pas être traitée par la société.

L'Abonné reconnaît avoir pris connaissance des droits et obligations de l'abonné disponibles également sur le site le-service-achat.fr dans la rubrique Conditions Générales

Achats & Performances

6.2. Respect de la législation en vigueur

L'abonné s'engage à respecter la législation en vigueur. A ce titre, l'Abonné s'engage à respecter notamment les règles suivantes :

- les données circulant et/ou mises à disposition sur les réseaux de communications électroniques (notamment sur Internet) ne doivent pas contrevenir aux lois, réglementations, chartes d'usages ou déontologies, nationales et internationales en vigueur. Tout contenu visant notamment à la provocation aux crimes et délits, à l'incitation à la haine raciale ou au suicide, à l'apologie des crimes contre l'humanité, ou comportant des éléments de pornographie infantile est strictement interdit ;
- tout contenu à caractère violent ou pornographique est strictement interdit lorsque le contenu est susceptible d'être accessible aux mineurs.
- la propagation de Données, d'images ou de sons pouvant constituer une diffamation, une injure, un dénigrement ou portant atteinte à la vie privée, au droit à l'image, aux bonnes mœurs ou à l'ordre public ;
- les données qui permettent, via la création d'un lien hypertexte vers des sites ou des pages de tiers, d'enfreindre une disposition ci-dessus ou plus généralement une disposition légale, sont interdites ;
- l'abonné est tenu d'employer un langage décent et respectueux. Tous propos injurieux, violents ou haineux sont totalement prohibés ;
- il appartient à l'Abonné de prendre toutes les mesures appropriées de façon à protéger ses propres données et/ou logiciels de la contamination par des virus circulant sur les réseaux de communications électroniques notamment sur Internet et empêcher l'utilisation détournée par des tiers de l'accès mis à disposition ;
- l'Abonné s'engage à ne pas utiliser les services à des fins de piratage, à ne pas télécharger des fichiers dans des conditions illicites ou mettre à disposition des fichiers protégés (notamment des fichiers musicaux ou vidéos), à ne pas procéder à des intrusions dans des systèmes informatisés ou « hacking », à ne pas propager de virus, ou tous programmes destinés à nuire, à ne pas diffuser de courriers électroniques dans des conditions illicites.

Il est rappelé qu'en vertu de la législation en vigueur, la société n'est pas soumise à une obligation générale de surveiller les données, ni à une obligation générale de rechercher des faits ou des circonstances révélant des activités illicites. Toutefois, en application de la réglementation en vigueur, l'Abonné étant pleinement responsable des Données, la société peut être amenée à lui transmettre toute plainte le concernant dans le cadre de l'utilisation des services, et à communiquer les éléments d'identification dudit Abonné sur réquisition de l'autorité judiciaire et/ou administrative.

Les données circulant sur les réseaux de communications électroniques sont susceptibles d'être détournées : la communication par l'Abonné de données confidentielles est faite à ses risques et périls.

ARTICLE 7 – OBLIGATIONS DE LA SOCIETE

7.1 Fourniture des Services

La société s'engage à fournir un accès aux services conformes aux normes en vigueur et spécifications contractuelles, 24 heures sur 24, 7 jours sur 7.

A titre exceptionnel, la société pourra suspendre l'accès à ses services pendant une période consécutive de 24 heures pour des raisons de maintenance ou de mise à jour. La société préviendra l'abonné sur son site Internet et/ou sur les forums de discussions internes. En cas d'interruption totale des services pour une durée continue supérieure à 8 jours et sur demande de l'Abonné qui devra remplir le formulaire adéquat consultable sur la Console de gestion de comptes. La société s'engage à rembourser à l'Abonné l'abonnement mensuel au prorata temporis du défaut d'accès aux Services.

La société n'a aucune garantie de service continu et ne saurait en aucun cas être responsable des interruptions de service et de leurs conséquences éventuelles, quelque soit ces conséquences.

ARTICLE 8 – ASSISTANCE

La société met à la disposition des Abonnés un service d'assistance accessible par mail à l'adresse suivante XXXXXXXXXXXXXXXXXX :
Les horaires d'ouverture des services sont précisés sur le Site.

ARTICLE 9 – RESPONSABILITE

9.1. Responsabilité de la société

La société est responsable de la bonne exécution de ses obligations contractuelles dans le cadre de ses obligations réglementaires et des normes en vigueur.

Toutefois, la responsabilité de la société ne saurait être engagée si l'inexécution ou la mauvaise exécution du Contrat est imputable, soit à l'Abonné, soit au fait imprévisible et insurmontable d'un tiers au Contrat, soit à un cas de force majeure.

La société ne sera pas tenue responsable des transactions faites via l'abonnement au site de la société pour l'acquisition de biens ou services.

9.2. Responsabilité de l'Abonné

L'abonné est responsable de la bonne exécution de ses obligations contractuelles dans le cadre de la législation et normes en vigueur. A ce titre, l'Abonné est responsable de toute modification qu'il apporte dans la configuration installée et des conséquences qu'elle pourrait engendrer. Il appartient à l'Abonné de signaler valablement tout problème de qualité de service, quel qu'il soit, au service client mis à disposition de l'Abonné par la société au moyen des canaux de contacts.

L'Abonné est responsable des données qu'il met à disposition, de la bonne utilisation des services et s'engage à garantir la société contre toute action ou recours intenté par un tiers du fait de ses agissements, sur les réseaux de communications électroniques et notamment sur Internet.

L'Abonné est seul responsable des dommages directs ou indirects, matériels ou immatériels, causés à la société par lui-même ou par les personnes dont il est responsable, du fait de l'utilisation de l'Abonnement au site de la société et s'engage à garantir la société contre toutes demandes, réclamations ou condamnations dont la société pourrait faire l'objet, dès lors que celles-ci auraient pour cause l'utilisation par l'abonné ou les personnes dont il est responsable, des services de l'Abonnement au site de la société ou en cas de faute de ce dernier.

L'Abonné s'engage à ne pas faire une utilisation détournée des logiciels et/ou outils mis à sa disposition, ainsi que des services. En particulier, l'abonné veillera à éviter par tout moyen approprié, notamment les moyens mis à disposition par la société, l'utilisation détournée par des tiers de l'accès mis à disposition. A défaut sa responsabilité sera susceptible d'être engagée, pouvant amener les autorités compétentes à prescrire toute mesure appropriée en application de la réglementation en vigueur.

Achats & Performances

9.3. Cas de force majeure ou cas fortuit

Les parties ne sont pas tenues pour responsables, ou considérées comme ayant failli au titre du contrat, pour tout retard ou inexécution, lorsque la cause du retard ou de l'inexécution est liée à un cas de force majeure ou un cas fortuit habituellement reconnu par la jurisprudence. Le cas de force majeure ou cas fortuit suspend les obligations nées du contrat pendant toute la durée de son existence.

ARTICLE 10 - DUREE DU CONTRAT

10.1. Entrée en vigueur

Le Contrat prend effet à compter de l'activation de l'accès aux services. Dès lors, la société enverra à l'Abonné un courrier électronique de confirmation incluant son Identifiant, son mot de passe et son numéro de compte client auprès du site de la société.

10.3. Durée

Le Contrat est à durée indéterminée et prend fin dans les conditions décrites à l'article 16.

ARTICLE 11 – FACTURATION – PAIEMENT

L'ensemble des prix des services figurant dans la rubrique « Offre » du site le-service-achat.fr sont mentionnés en Euros Hors Taxes.

11.1. Forfait

Le prix de l'abonnement au site de la société est facturé à l'Abonné sur une base forfaitaire et annuelle, payable d'avance.

11.2. Modification des prix d'abonnement :

La société pourra réviser ses tarifs dans les conditions prévues à l'article 18.

ARTICLE 12 – SUSPENSION - RESILIATION

12.1. A l'initiative de la société

En cas de suspension immédiate pouvant entraîner la résiliation ou de résiliation avec préavis tel que précisées ci-après, l'Abonné ne pourra demander à la société une quelconque indemnité.

• Suspension immédiate pouvant entraîner la résiliation

La société pourra suspendre de plein droit les services en cas de violation graves par l'Abonné de ses obligations légales ou contractuelles.

• Résiliation avec préavis

En cas de défaut de paiement et de non régularisation et après suspension de l'accès aux services, la société procédera sans autres formalités à la résiliation du contrat après une mise en demeure adressée par voie électronique et/ou lettre recommandée restée sans effet pendant huit jours. L'abonné sera alors redevable du montant de l'abonnement en cours sans pouvoir bénéficier de la dégressivité. A la suite de la résiliation de l'accès, la société confiera le recouvrement amiable et/ou contentieux à une société de recouvrement.

En cas de violation des dispositions contractuelles autres que celles visées précédemment, la société adressera à l'abonné une mise en demeure par voie électronique pour régularisation. A défaut de régularisation dans les quinze jours, le contrat sera résilié de plein droit et les accès interrompus sans autre préavis et sous réserves d'éventuelles poursuites.

12.2. A l'initiative de l'Abonné

L'abonnement est reconduit par tacite reconduction et pour une durée de un an. L'abonné peut néanmoins résilier le Contrat à son échéance, moyennant le respect d'un préavis de 3 mois par lettre recommandée avec avis de réception à l'adresse suivante : Achats et Performances / Service Résiliations – 55 rue Carnot – 92100 Boulogne Billancourt. Toute résiliation ne respectant pas ce préavis sera considérée comme nulle et l'abonnement reconduit pour une durée de un an.

ARTICLE 13 – MODIFICATIONS

L'Abonné sera informé de toute modification contractuelle au moins un mois avant son entrée en vigueur par courrier électronique à l'adresse mentionnée au contrat et sur la Console de gestion de compte sous la rubrique « Votre compte » et également sur le Site Internet de la société.

En cas de désaccord, l'abonné aura la faculté de résilier le contrat sans pénalité de résiliation et sans droit à dédommagement, par lettre recommandée avec avis de réception à l'adresse suivante : Achats et Performances / Service Résiliations – 55 rue Carnot – 92100 Boulogne Billancourt.

ARTICLE 14 – RECLAMATIONS & DIFFERENDS

En cas de difficulté, l'Abonné peut s'adresser à l'un des conseillers du service d'assistance pour trouver une solution amiable. Le service d'assistance est joignable dans les conditions prévues à l'article 12.

14.1. Premier niveau de réclamation : Service Fidélisation

En cas de contestation ou demande de remboursement au titre de l'article 10, l'Abonné doit s'adresser à Achats et Performances / Service Résiliations – 55 rue Carnot – 92100 Boulogne Billancourt.

Toute contestation ou demande de remboursement pour être valable et prise en compte doit mentionner les coordonnées de l'Abonné et comporter des justificatifs. La société s'engage à apporter une réponse à toute contestation ou demande de remboursement dans un délai de 30 jours ouvrés à partir de la date de réception de celles-ci.